

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 223

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY

OBJET

Prévention du phénomène de radicalisation : projets associatifs au titre de l'année
2016

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
1 39 04**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération du 25 mars 2016, le Conseil Départemental a inscrit à son budget primitif, au chapitre 65, un crédit de 828 000 € pour accompagner en fonctionnement le financement des associations en Politique de la Ville.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport porte l'ambition de contribuer concrètement au combat contre les extrémismes et autres formes de radicalisation qui heurtent aujourd'hui de plein fouet les concitoyens de notre pays.

Comme le soulignait le Premier Ministre dans son courrier ministériel du 13 mai 2016, « le Conseil départemental a un rôle essentiel pour la prévention de la radicalisation, compte tenu de ses missions dans le champ social et plus particulièrement pour les mineurs dans le cadre de la protection de l'enfance. »

Les actions de prévention du Département rayonnent au travers des autres cadres d'intervention dans lesquels il est présent : politique éducative et de médiation en collège, aide sociale à l'enfance et prévention spécialisée, soutien à la jeunesse via divers dispositifs, contribution aux Plans locaux et départementaux de prévention de la délinquance, ainsi que sa politique de soutien aux familles et aux jeunes des Quartiers Prioritaires et Territoires de veille (Politique de la ville).

La situation des Quartiers Politique de la Ville (QPV) fait l'objet d'une attention toute particulière car s'y concentrent beaucoup de problématiques sociales et économiques, propices aux situations de déscolarisation, désocialisation ou de marginalisation.

Les jeunes et jeunes adultes sont les plus exposés aujourd'hui à la radicalisation. Les facteurs de risque sont nombreux, tout particulièrement à un âge où le sentiment d'injustice peut être extrêmement profond. L'idéologie n'est souvent pas le facteur central de la radicalisation. D'autres facteurs entrent en compte : l'environnement socio-économique précaire, les conflits familiaux, les ressentis d'injustices, d'insécurité ou les facteurs externes comme la présence de radicaux qui vont amener de la sécurisation, du réconfort, de l'amitié, une forme d'émancipation qui piègent les jeunes.

"Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi" (Fahrad Khosrokhavar).

La radicalisation n'est pas ainsi exclusive au terrorisme islamiste mais intègre tout type d'idéologie, religieuse ou non, qui conduit l'individu à choisir l'action violente, au

nom des croyances auxquelles il adhère sans compromission possible. La radicalisation est un engagement terroriste contre les autres membres de la société dont il rejette, inconditionnellement, les valeurs et le mode de vie. On parle ainsi de processus de radicalisation, par paliers avec adhésion et rupture avec l'environnement habituel.

La radicalisation apparaît comme un phénomène profondément lié à l'exploitation de conflits d'identité, fragilités renforcées par des ruptures (scolaire, familiale, histoire personnelle...).

Mme La Déléguée en charge de la Politique de la ville a mené depuis le début de l'année 2016 plusieurs rencontres avec ses collègues élus du Département et d'autres collectivités partenaires (Région PACA ou AMP), ainsi que des acteurs de terrains (Addap, Camp des Milles, association l'Arche, ...) pour appréhender au plus près la situation du phénomène de radicalisation, notamment dans notre département.

L'Etat, quant à lui, dans ses prérogatives régaliennes, met actuellement en place des dispositifs de sécurisation du territoire, de renseignements, de prise en charge des radicaux via les centres de détention ou de déradicalisation et soutient également des mesures de prévention sur les territoires via les Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance ou Contrats de ville notamment.

Le champ de la prévention est vaste et multidimensionnel. Les acteurs institutionnels peuvent tous y prendre place au côté des associations qui oeuvrent au plus près sur le terrain.

Forte de ce diagnostic partagé, Mme La Déléguée est convaincue du besoin impérieux d'introduire des actions innovantes de prévention de la radicalisation dans les territoires politique de la Ville.

La concertation avec les partenaires a permis l'émergence d'axes prioritaires pour agir concrètement et rapidement. Parmi ceux-ci le soutien au réseau d'acteurs de terrain dans la mise en œuvre d'actions ciblées a fait consensus.

Compte-tenu de l'urgence de la situation et de l'impératif à agir, Mme la Déléguée à la Politique de la Ville souhaite présenter au vote dans ce rapport spécifique des projets repérés pour leur pertinence et leurs objectifs entrants dans les problématiques identifiées par le groupe de travail.

Dans ce cadre, cinq projets vous sont proposés :

1. Association Léo Lagrange : Projet « Démocratie et courage ! »

Dispositif pensé et créé pour développer l'accès à la citoyenneté : « Préparer les jeunes à la vie démocratique c'est leur donner le sens d'une participation au débat, leur apprendre à former leur opinion dans la confrontation avec le point de vue des

autres. Les jeunes peuvent apprendre à distinguer ce qui relève des contraintes du réel et ce qui relève de choix éthiques ou de préférences personnelles.»

Journées de sensibilisation sur les 5 thématiques :

- Stéréotypes, préjugés et discrimination avec « Préjugé quand tu nous tiens »
- Sexisme et homophobie avec « Le respect c'est mutu(el)le »
- La violence physique et morale avec « Pour vivre ensemble faisons un pas »
- L'interprétation des médias avec « Décodons les médias »
- La compréhension de la xénophobie avec « Même pas peur »

L'action sera mise en œuvre dans plusieurs collèges du département.

2. Association La Cité, espace de récits communs : Projet « Jeunes à vif, jeunes en devenir »

Né d'une inquiétude partagée avec d'autres acteurs face aux crispations identitaires actuelles et aux risques de repli sur soi, et du constat que certains jeunes peuvent être à la fois victimes et acteurs de violences idéologiques et de ruptures affectives et sociales, le Social Lab du Théâtre La Cité ouvre un espace pour travailler de manière transversale et s'outiller face à ces questions (en développant une dynamique croisée art – éducation – social – soin – recherche).

Projet ouvert aux habitants (jeunes et adultes) et acteurs de terrain qui accompagnent ou accueillent des jeunes et se sentent concernés par ces phénomènes, il s'agira de construire ensemble un contre-discours et des alternatives aux discours radicaux, en étant au plus près du terrain et de ce qu'il s'y joue.

Anthropos-Cultures Associées, qui travaille sur l'interculturel, la prévention et une compréhension des radicalisations, animera ce groupe en partant des réalités et des vécus des personnes associées à la démarche.

Parallèlement, le Théâtre La Cité organisera en 2016/2017 des conférences-rencontres avec Rachid Benzine, islamologue qui travaille sur la transmission d'une analyse historique, anthropologique et linguistique du Coran, des imaginaires qui en découlent ou s'y raccrochent.

Un spectacle de théâtre destiné à la jeunesse et à la communauté éducative sera également créé à partir du récit de parcours de vies où les croisements de cultures ont fabriqué de l'altérité et de l'inclusion. L'ensemble du projet "Jeunes à vif, jeunes en devenir" est prévu sur une durée initiale de 2 ans.

3. Association Manifeste Rien : Projet « Théâtre et Sciences sociales »

Organisation d'une rencontre privilégiée avec l'art et les questions de notre société contemporaine : Ateliers, débats autour de spectacles conçus avec la collaboration d'intellectuels majeurs tels que Pierre Bourdieu, Benjamin Stora, Gérard Noiriel sur les thématiques du genre, du racisme, de la laïcité et du modèle républicain.

L'accent est mis sur l'initiation à l'analyse critique pour amener les publics et participants à construire une réflexion posée sur le monde qui les entoure et les discours qui le constituent. Ce travail est mené lors des échanges, débats et ateliers avec des chercheurs, animateurs et artistes afin de s'enrichir mutuellement sur les plans intellectuels et artistiques.

4. Association L'Embobineuse : Projet « Espèce de bouc »

Le projet mène une réflexion sur la discrimination et le phénomène de bouc émissaire. L'Embobineuse et la Compagnie de théâtre Peanuts (qui s'attache à explorer les thèmes de l'exclusion et de la violence) invitent les habitants de La Belle de Mai à partager leurs expériences de bourreaux ou de victimes.

Ce projet s'adresse particulièrement à des personnes susceptibles de par leur position sociale, de subir de plein fouet la violence des rapports interindividuels tels que les rapports de bouc émissaire (exclusion et stigmatisation), exacerbée par la fragilité de la situation socio-économique actuelle.

L'action se déroulera en trois parties :

- Des ateliers d'écriture à partir d'extraits d'œuvres littéraires et du mythe du bouc émissaire de petits textes, témoignages de leurs propres expériences de bourreau ou de victime. Expression ludique et créative autour de ce thème pour introduire le « je » dans les histoires collectives.
- Une immersion où l'objectif est de s'isoler lors d'un week-end afin de réfléchir ensemble et au calme à la notion de bouc émissaire et d'exclusion sociale.
- La restitution du projet : dans un esprit à la fois critique et joueur, les participants, nourris par les échanges avec les jeunes et les moins jeunes du quartier de la Belle de Mai, et par leur travail de création collective durant le week-end d'immersion proposeront au public l'ouverture d'une Galerie d'Exposition de Boucs Émissaires : chaque usager incarnera un bouc dont l'identité et le parcours personnel seront détaillés. Cette exposition itinérante et interactive sera ensuite présentée dans tous les accueils des lieux partenaires de l'évènement (Maison pour tous, Maison départementale de la solidarité...).

5. Association Fondation d'auteuil : Projet DEMOS

Installation de 7 orchestres (dits pupitres) dans 2 équipements scolaires accueillant des enfants en difficulté et 2 associations de Marseille. Cette action appelée DEMOS s'intègre dans un dispositif national porté par la Philharmonie de Paris et s'adresse principalement à des enfants issus de classes sociales défavorisées et/ou en échec scolaire. Chaque pupitre accueille 15 enfants, soit au total 105 enfants impliqués.

Le porteur officiel local du projet DEMOS Marseille est le Fondation d'Auteuil en partenariat avec les associations Massabielle (qui porte le pupitre du centre social Malpassé) et Ambition-Cité/Ecole Ozanam.

La création de cet ensemble instrumental permet d'élargir l'univers culturel des enfants et d'explorer la musique comme un vecteur original de développement personnel et d'apprentissages extrascolaires susceptibles d'impacter favorablement tous les apprentissages. Ce projet permet d'expérimenter la découverte et la pratique musicale comme des outils particuliers de socialisation et de lutte contre l'échec scolaire.

Un concert à l'Opéra de Marseille et à la Philharmonie de Paris clôtureront en 2018 ce projet épanouissant pour les enfants et contribuant fortement à enrichir l'estime de soi, rempart majeur du décrochage scolaire puis social.

Ces 5 dossiers représentent un montant total de subventions de 48 000 €

Pour 2017, un appel à projets numériques sera lancé auprès du réseau associatif : il fait l'objet d'un rapport présenté distinctement à cette même commission permanente.

PROPOSITIONS ET INCIDENCES FINANCIERES

Compte tenu de ce qui précède et sur proposition de Madame la Déléguée à la Politique de la Ville, je vous propose de donner votre accord aux propositions détaillées en annexe pour un montant total de 48 000 € et d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer, pour les bénéficiaires d'une subvention supérieure ou égale à 23.000 €, une convention conforme aux conventions-types prévues à cet effet.

Cette dépense sera imputée sur les crédits de paiement inscrits au chapitre 65, fonction 71, article 6574 du budget départemental, dont la dotation est suffisante.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation budgétaire	Engagement de C.P.
19015	1011783	Aide Départementale au Fonctionnement en Politique de la Ville (ADFPV)	65-71-6574	48 000 €

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL